

# **DOSSIER ADHÉRENT**

## *CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)*

### **Définitions:**

Crossfit Titus: Sarl Primal Athletic, localisée à Soliers (14540), 50 Boulevard des Nations.

Adhérent: Client acceptant les CGV et le règlement intérieur stipulé dans le dossier adhérent

Client : Désigne toute personne physique majeure non frappée d'incapacité, déclarée apte par un médecin à la pratique des cours d'entraînement physique et sportif proposés par Primal Athletic dont le domicile ou la résidence habituelle se trouve sur le territoire français, qui entend souscrire un Contrat avec Primal Athletic à des fins exclusivement personnelles.

Abonnement : Désigne le contrat souscrit par le client.

Carte : désigne le contrat souscrit par le Client, conclu pour une durée déterminée avec soit un paiement à la séance d'Activité, soit un paiement pour plusieurs séances d'Activités.

Activité : Désigne tout cours d'entraînement physique et sportif proposé par Primal Athletic.

### **L'adhésion**

En signant le dossier adhérent, l'adhérent déclare donner son accord à l'adhésion et accepte les conditions générales de vente de la Box CrossFit Titus (Sarl Primal Athletic) ainsi que le règlement intérieur. Le dossier adhérent fait office de contrat.

**Les frais de dossier sont de 55€** et sont applicables à toutes offres et carte, hormis les CF KIDS, et TEENS.

L'adhésion est personnelle et non transférable.

En signant le dossier adhérent, le client déclare avoir consulté l'avis de son médecin, ce dernier affirmant que l'état de santé du client n'est pas contre-indiqué à la pratique du CrossFit et du sport en général. La direction de Sarl Primal Athletic doit être informée si l'état de santé du client vient à changer au cours de la période du contrat.

L'âge de la majorité est requis au moment de la signature du contrat. CrossFit Titus (Sarl Primal Athletic) se réserve le droit, dans des cas particuliers, et après examen de la performance physique d'accepter des mineurs, hors CrossFit Kids. Cela nécessitera la signature d'un parent ou du tuteur légal. L'adhérent accepte les conditions d'utilisation en vigueur ainsi que le règlement intérieur qui sont affichés à l'intérieur de la salle. La direction se réserve le droit d'apporter des modifications aux conditions d'utilisation ainsi qu'au règlement intérieur. Il est supposé que ces changements soient mineurs, justifiés et raisonnables.

Un **chèque de caution de 144€** (à l'ordre de Sarl Primal Athletic) sera demandé lors de l'inscription. Ce dernier sera encaissé en cas de défaut de paiement de la part du client (retard de paiement de plus de 1 mois). En cas de défaut de paiement les frais de rejet de compte seront à la charge de l'adhérent.

Pour tout règlement en carte Bancaire, chèque et liquide l'abonnement devra être réglé comptant à la signature du contrat soit pour 3 mois.

Les tarifs des prestations sont indiqués sur le site internet ou dans la structure. Ils peuvent être révisés à tout moment, sous réserve d'une notification préalable de 30 jours au Client. Les tarifs s'entendent TTC (toutes taxes comprises).

Le contrat ne comprend pas les services de Coaching ou de Programmation proposés par Primal Athletic.

Les abonnements donnent accès à tous les cours y compris les cours spécifiques.

### **Durée du contrat**

Si le contrat conclu concerne une Carte, le contrat est un contrat à durée déterminée (différente selon la Carte choisie), à exécution instantanée qui, en l'absence de résiliation dans les conditions visées à l'article s'éteindra par l'échéance du Contrat.

Le contrat reste valable si l'adhérent renouvelle sa carte.

Si le contrat conclu concerne un Abonnement, le contrat est conclu pour une durée trimestrielle à compter de sa souscription, sous reconduction tacite à date d'anniversaire.

### **Rupture de contrat**

En cas d'absence de paiement d'une mensualité, vous recevrez un avertissement, puis votre compte sera suspendu puis supprimé. Le chèque de caution sera encaissé.

En cas de non-respect du règlement intérieur, ou d'atteinte à l'intégrité physique ou morale d'un coach ou pratiquant, CrossFit Titus se réserve le droit d'exclusion, temporaire ou définitive dudit adhérent.

### **Suspension de contrat**

Les abonnements peuvent être suspendus ou prolongés en cas de force majeure, sur présentation d'un justificatif.

## **Annulation et Résiliation de contrat**

Annulation de réservation : Le Client doit annuler toute réservation de cours au moins 4 heures à l'avance. Au-delà, la séance sera facturée.

Résiliation d'abonnement : Le Client peut résilier son abonnement, avec un préavis de 1 mois passé la date anniversaire des 3 mois d'engagements. Aucune résiliation ne sera acceptée sans respect de ce délai. En cas de résiliation anticipée d'un abonnement à durée fixe (trimestriel), aucune somme versée ne sera remboursée.

En cas de maladie ou d'accident grave, une résiliation sans frais peut être demandée sur présentation d'un certificat médical.

## **Fonctionnement de la box**

L'espace coaching de la box n'est accessible qu'à ses adhérents et sur réservation, que ce soit en WOD (cours) ou en Open gym (accès libre) vous devez réserver votre créneau au préalable. Vous aurez pour ce faire, vos identifiants afin de pouvoir réserver depuis votre ordinateur ou votre smartphone.

Afin de délivrer des Activités de qualité et dans les meilleures conditions d'enseignement et de sécurité, CrossFit Titus pourra sous-traiter la délivrance de toute Activité à tout coach indépendant et extérieur à son entreprise de son choix. L'adhérent déclare ne pas faire de l'identité de tel coach particulier une condition déterminante de la commande d'une Activité. CrossFit Titus pourra ainsi lui substituer, à tout moment, tout autre coach de son choix.

Pour tout type d'abonnement même sur de l'illimité, vous ne pouvez pas faire 2 cours dans la même journée.

Crossfit Titus se réserve le droit d'annuler les cours si 2 personnes ou moins sont inscrites,

## **Matériel**

Si CrossFit Titus est responsable de son matériel, vous êtes en revanche responsable de sa remise en place et de sa conformité, nettoyage nécessaire à la fin de chaque cours, afin que vos successeurs puissent évoluer en sécurité dans l'espace coaching.

Une tenue de sport correcte et des baskets propres sont exigées.

## **Open Gym**

L' Open Gym requiert un minimum de pratique et d'autonomie, l'accès doit être validé par votre coach.

## **Jours fériés et vacances**

CrossFit Titus se réserve la liberté de fermer ou non lors des jours fériés sans report de contrat. Des horaires d'été pourront être appliqués pour les mois de Juillet et Août. 3 semaines de fermetures annuelles sont prévues, sans suspension des contrats.

## **Droit à l'image**

En signant ce contrat vous autorisez CrossFit Titus à disposer de votre droit à l'image pour ses diverses publications liées à la pratique du CrossFit.

Si vous ne souhaitez pas apparaître (internet, journal, télévision, réseaux sociaux...) veuillez nous en faire part à l'écrit au bas de ce document.

Pour des raisons de sécurité, l'enceinte pourra aussi être mise sous surveillance vidéo (accueil).

## **Responsabilité**

CrossFit Titus décline toutes responsabilités de vols dans ses locaux et parkings, il n'est donc pas conseillé de venir avec des objets de valeur.

## **Protection des données personnelles**

Les données personnelles recueillies lors de l'inscription sont traitées conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles (RGPD). Elles sont utilisées uniquement pour la gestion des services, la facturation et la communication d'informations relatives aux activités de Primal Athletic.

## **Propriété intellectuelle**

Tous les contenus présents sur le site internet, les supports publicitaires, les formations et programmes d'entraînement, y compris les vidéos, textes, logos et images, sont protégés par les droits d'auteur et sont la propriété exclusive du Prestataire.

## **Modification des CGV**

Les présentes conditions générales peuvent être modifiées à tout moment, sans préavis. La version la plus récente des CGV sera toujours accessible sur le site internet de CrossFit Titus

## **Le planning**

CrossFit Titus se réserve le droit d'apporter toutes modifications, à tout moment, des horaires et/ou du contenu des Activités en informant au préalable les adhérents par le moyen de son choix ( réseaux sociaux, panneau informatif...).

## **RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

- Chaque pratiquant s'engage à porter une tenue propre, décente, adaptée et réservée à la pratique du Crossfit ainsi qu'une serviette propre pour la pratique du crossfit.
- Interdiction de pénétrer dans la zone Crossfit avec ses chaussures d'extérieur. Chaque participant s'engage à arriver à la box avec ses chaussures réservées à la pratique du Crossfit à l'intérieur de son sac de sport.
- Chaque pratiquant s'engage à respecter les consignes de sécurité et mises en garde données par les éducateurs sportifs intervenant sur les différentes activités sportives.
- Chaque pratiquant s'engage en cas d'accident dont il sera témoin, à alerter immédiatement les secours.
- Chaque pratiquant s'engage à respecter les locaux et le matériel de crossfit, qui après chaque utilisation devra être nettoyé et rangé à sa place.
- Crossfit Titus se donne le droit de refuser l'accès au cours pour des raisons de sécurité à toute personne ayant un retard de plus de 10 min.
- Les vestiaires ainsi que les douches et sanitaires devront rester propres, il est par ailleurs strictement interdit de toucher aux réglages des radiateurs.
- Crossfit Titus s'engage à limiter ses déchets ayant une politique éco-responsable, merci de faire attention à votre consommation de papier et d'eau pendant vos douches ainsi qu'éviter les bouteilles plastiques.
- De manière générale, les adhérents devront adopter un comportement adapté et respectueux vis-à-vis des autres adhérents et de l'équipe de coachs.
- Il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte intérieur et extérieur de Crossfit Titus.
- Les enfants d'adhérents sont sous l'entière responsabilité des parents.
- En cas de manquement aux présentes règles Crossfit Titus se réserve le droit d'exclure l'adhérent et de mettre fin unilatéralement à son contrat à tout moment et par tout moyen.
- L'utilisation du téléphone sur le praticable est formellement interdit.

**Nom:**

**Prénom:**

**Date de naissance :**

**Adresse:**

**Ville :**

**code postale :**

**Téléphone :**

**Mail:**

**Offre choisie :** Avec engagement trimestriel obligatoire et reconduction tacite.

- 2 séances/semaine 69'00 € ttc
- 3 séances/semaine 79'00 € ttc
- 4 séances/semaine 89'00 € ttc (réservation jusqu'à 3 séances simultanées)
- Accès illimité 95'00 € ttc (réservation jusqu'à 5 séances simultanées)
  
- Couple 3 séances/semaine 75'00 € ttc
  
- Morning routine 69'00 € ttc (accès illimité seulement sur les créneaux de 7h00)
  
- Carte de 10 séances 150 € ttc (durée de validité 6 mois)

**Mode de paiement :**

- espèces
- carte bancaire
- chèque
- sepa
- autres

**Chèque de caution:** 144 euros ttc

**Frais de dossier:** 55 euros ttc

**Date & Signature de l'adhérent:**